

N/REF : 2/01/2026 16H05 C:000053 I:11717
V/REF : AC/C35840
V/Email reçu le Vendredi 02/01/2026 à 16H05

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

IMMEUBLE : LA CHEMINERIE -CHMI
15 RUE DES CARLETS
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 14 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 15 RUE DES CARLETS - ISABELLE ORY 07 83 81 19 53
LOGEMENT N° 125453, PORTE N°104, 1° ÉTAGE

MOTIF : REMONTÉES ODEUR DANS DOUCHE
CONTROEL CLAPET ANTI RETOUR

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE CLAPET ANTI-RETOUR
CONSTAT : BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE SIPHON DE DOUCHE
CONSTAT : BON FONCTIONNEMENTT ABSENCE D'ODEUR
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 12/01/26 à 11H34 Mme S ALI MOHAMED

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	50,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				70,00
T.V.A. a 10,00%				7,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>77,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.